

Interface Entreprises à Genève: un premier bilan encourageant

PROJET PILOTE

A terme, le dispositif pourrait être étendu à la filière CFC.

BERNARD DUMONT - OFPC

Depuis janvier 2010, l'OFPC (Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue) et la structure interdépartementale Interface Entreprises mettent (gratuitement) à disposition des entreprises formatrices des coaches qui effectuent la majeure partie du travail administratif de suivi des apprentis en filière AFP.

L'AFP (Attestation fédérale de formation professionnelle) est une formation initiale en deux ans destinée aux personnes qui rencontrent des difficultés à s'insérer dans une formation complète de type CFC. Au terme de leur parcours, les titulaires d'une AFP peuvent soit entrer dans le monde du travail, soit se raccorder à la deuxième année de la filière CFC correspondante.

«Ces jeunes ont besoin d'un encadrement particulier. C'est pour encourager les entreprises à s'investir que nous avons mis au point ce projet pilote, explique Grégoire Evéquoz, directeur général de l'OFPC. Il est, pour l'instant, réservé aux AFP car c'est dans ce domaine que l'on manque le plus cruellement d'offres. Mais, selon les résultats, le dispositif pourrait être étendu à la filière CFC.»



Les trois coaches d'Interface Entreprise. De gauche à droite et de haut en bas: Harold Martin, Catherine Guévry-Borer et Virgile Besse. «Nous avons déjà prospecté quelque 350 entreprises potentiellement formatrices dans le canton.» (OFPC)

Le rayon d'action des coaches s'étend bien sûr au travail administratif, mais aussi à d'autres obligations liées à la formation professionnelle: allègement de la procédure d'autorisation de former, adaptation des cours destinés aux personnes en charge de la formation dans l'entreprise, gestion du recrutement et présélection de candidats, organisation de stages et préparation des contrats.

Le coup de pouce initial

Pour Julien Pradervand, di-

recteur de l'écurie de Crête, à Vandœuvres, depuis deux ans, le souhait de former était présent, mais la filière CFC exigeait du formateur une maîtrise fédérale qu'il n'a pas encore. La mise en place de l'AFP de gardien de cheval, assortie du soutien d'Interface Entreprises, lui a permis de franchir le pas. «Le contact personnel avec le coach et la prise en charge de l'aspect administratif représentent un encouragement. Dans notre profession, où l'on manque d'employés qualifiés, former

nous permet ensuite d'embaucher quelqu'un qui répond à notre attente.»

«Nous avons décidé de former un jeune et attendions l'occasion de concrétiser cet engagement», explique de son côté Tiziana Chiaravalle, administratrice à la Fondation de Saint-Gervais. La fondation, active dans les arts de la scène et dans l'organisation d'événements théâtraux, a proposé une place d'assistant de bureau. «Le dispositif dans son ensemble a constitué une bonne surprise.



Cinq candidats et candidates nous ont été présentés. Le stage de celle qui a été retenue comme apprentie nous a confortés dans notre choix et nous sommes particulièrement satisfaits de mettre le pied à l'étrier à cette jeune femme. La formation fait résolument partie de nos préoccupations», résume Tiziana Chiaravalle.

21 contrats déjà signés

A ce jour, les trois coaches (Catherine Guévry-Borer, Virgile Besse et Harold

Martin) ont prospecté quelque 350 entreprises. De ce total, 88 d'entre elles ont été rencontrées. Parmi elles, 53 sont entrées dans le dispositif. «Actuellement, 17 entreprises reçoivent des candidats et des candidates en entretien ou en stage et 6 autres sont en phase de réflexion quant à l'idée de former des apprentis», précise Harold Martin. Des démarches qui ont déjà porté leurs fruits, puisque 21 contrats d'apprentissage AFP ont été signés, dans le commerce de détail (5), la coiffure (5), le bureau (3), la menuiserie (2), l'automobile (2), le cheval (2), la logistique (1) et la cuisine (1).

Il est à souligner que Genève est l'unique canton engagé dans ce projet soutenu par l'OFFT (Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie). L'Etat tirera un premier bilan au bout de quinze mois d'expérimentation. Mais il apparaît d'ores et déjà que pour amener de nouvelles entreprises à former, une attitude proactive de l'administration, comme celle qui est développée dans ce projet, est ressentie très favorablement par les formateurs potentiels.

➔ Renseignements: Interface Entreprises, rue Prévost-Martin 4bis, 1205 Genève, tél. 022 388 44 71, soutien-entreprises@etat.ge.ch